



DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
Arrondissement Le Mans - Canton de Bonnétable  
1 place de la Mairie - 72380 Joué l'Abbé

Conseil Municipal du 24 février 2026  
Délibération n°002-2026

Date de convocation : 17 février 2026  
Date d'affichage : 17 février 2026

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le quinze janvier de l'an deux mille vingt-six, s'est réuni à la Mairie de JOUÉ L'ABBÉ en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Magali LAINÉ, Maire.

**Etaient Présents :** Mme Magali LAINÉ, maire  
M. Jean Marie POURCEAU, Mme Céline JOUVE, M. Philippe TRIGER, Mme Karine MARQUES DA SILVA, adjoints au Maire  
M. Philippe MASSON, M. Vincent PINEAU, M. Tony MENAGÉ, M. David PAUMIER, Mme Florence BOUVET, Mme Solène LEBRETON conseillers municipaux.

**Etaient absents :** Mme Léonie DULUARD, M. Pascal CHOPLIN, Mme Evelyne REGOUIN, M. David SOUCHU conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance :** Mme Karine MARQUES DA SILVA

**Commerce local : choix du locataire-gérant et autorisation de signer le bail**

Madame la Maire rappelle que M. GALBRUN et Mme REUZÉ ont cessé la location-gérance du commerce local depuis le 31 août 2025.

Depuis lors, des annonces ont été diffusées, d'éventuels repreneurs ont été auditionnés après la réception de plusieurs candidatures.

Madame la Maire sollicite l'autorisation de signer un bail de 3 ans, dans les mêmes conditions que leurs prédécesseurs, avec M. SAINSARD pour un montant de 536 € par mois (218 € pour la partie privative – 318 € pour la partie professionnelle). Ce loyer sera révisable annuellement. Un état des lieux d'entrée a été réalisé et l'acte sera rédigé par Notaire.

L'objectif est de réouvrir le commerce pour le 3 mars 2026.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer le bail de location gérance avec option d'achat.**

Fait et délibéré en séance, le 24 février 2026,  
Pour extrait certifié conforme

La Maire,  
Magali LAINÉ



La Secrétaire de séance,  
Karine MARQUES DA SILVA

